



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

**Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil municipal de Chute-aux-Outardes, tenue le 21 mars 2017, à 20h à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, présidée par l'honorable Yoland Émond, maire, en présence de Rick Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier.**

À laquelle étaient présents :

Christian Malouin, conseiller siège n°2  
Sonia Malouin, conseillère siège n°3  
Pierre Langlois, conseiller siège n°4  
Gilles Perron, conseiller siège n°5  
Claude Asselin, conseiller au siège n°1

Étaient absents :

Éric Desbiens, conseiller siège n°6

Étaient également présents :

Mme Manon Finn, directrice générale adjointe

### **1. PRÉSENCES ET QUORUM**

#### **1.1 Vérification des présences, du quorum et ouverture de la séance**

**CONSIDÉRANT** que le directeur général prend note des présences;

**CONSIDÉRANT** que monsieur le président constate le quorum et souhaite la bienvenue à l'assistance. Il y a aucune personne(s) présente(s).

**EN CONSÉQUENCE**, monsieur le président déclare la séance ouverte. Il est 20h00.

### **2. VALIDATION DE LA SÉANCE**

#### **2.1 Validation de l'avis de convocation**

**CONSIDÉRANT** que le directeur général et secrétaire-trésorier déclare avoir transmis l'avis de convocation pour la présente séance en date du 17 mars 2017;



N° de résolution  
ou annotation

Rés. no  
2017-075

Rés. no  
2017-076

## Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

**EN CONSÉQUENCE** la séance extraordinaire est légalement constituée.

### 8. AFFAIRES COURANTES

#### 8.1

#### **Entente de principe et arrêt des procédures – Griefs en suspend**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Chute aux-Outardes a différents griefs en cours avec son syndicat depuis un certain temps, dont notamment ceux portant les numéros : 2015-003, 2015-004, 2015-005, 2015-006 et 2015-007;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Chute-aux-Outardes a mandaté Me Chantale Girardin de Cain Lamarre afin de mettre en place un processus de négociation pour trouver une solution adéquate pour tous dans tous ces dossiers;

**CONSIDÉRANT** que ce processus de négociation a mené à une entente de principe finale pour tous les griefs en cours et ce, pour toutes les instances judiciaires;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Claude Asselin, appuyé de M. Gilles Perron il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'accepter l'entente de principe intervenue entre le syndicat, et la Municipalité de Chute-aux-Outardes;
- ii. De mandater Me Chantale Girardin pour qu'elle avise tous les intervenants dans ces dossiers de l'arrêt des procédures, dans tous les dossiers concernés, et pour qu'elle prépare les textes finaux de l'entente de principe dont les termes sont et resteront confidentiels;
- iii. D'autoriser Monsieur Rick Tanguay, le directeur-général, à signer pour et au nom de la Municipalité de Chute-aux-Outardes, l'entente de principe;
- iv. Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

#### 11. Période de questions

**CONSIDÉRANT** que le président a accordé le droit de parole à ceux et celles qui désiraient poser une question :

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Pierre Langlois, appuyé de Mme Sonia Malouin, il est résolu à



N° de résolution  
ou annotation

**Rés. no  
2017-077**

## Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

l'unanimité des conseillers de fermer la période de questions.

### 12. Fermeture de la séance

**CONSIDÉRANT** que l'ordre du jour est épuisé;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Pierre Langlois, appuyé de Mme Sonia Malouin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de fermer la séance. Il est 20h07.

Yoland Émond,  
maire.

Rick Tanguay,  
directeur général et  
secrétaire-trésorier.



**Procès-verbaux de la Municipalité du Village  
de Chute-aux-Outardes**

N° de résolution  
ou annotation